



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



24035363

20 FEB. 2023

Greffé

N° d'entreprise : **0686.864.423**

Dénomination

(en entier) : **ADC 100 BELGIUM**

(en abrégé) :

Forme juridique : **société anonyme**

Adresse complète du siège : **Avenue Louise 235, 1050 BRUXELLES**

**Objet de l'acte : DEMISSION ET NOMINATION DES ADMINISTRATEURS ET TRANSFERT DU
SIEGE SOCIAL**

Extrait de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société ADC 100 Belgium tenue à Bruxelles le 3 février 2023

(...)

1. Démission de l'administrateur

Les actionnaires prennent acte de la démission avec effet immédiat du mandat de l'administrateur RETRAS SRL, représentée par son représentant directement, BRIXIUS Kell.

2. Nomination de l'administrateur

L'organe de direction décide de nommer OUBIAL Mohamed, domicilié au Ronsevaalstraat 32, 9320 Erembodegem en tant que membre du conseil d'administration, avec effet immédiat, pour une période de 6 ans. Son mandat ne sera pas rémunéré.

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

(...)

Extrait du procès-verbal du conseil d'administration de la société ADC 100 Belgium tenue à Bruxelles le 25 janvier 2024

(...)

Après délibération, les décisions suivantes sont prises à l'unanimité :

1. Le conseil d'administration décide de transférer le siège de la société à 1050 Bruxelles, Avenue Louise 235 à partir de ce jour.

(...)

Mohamed OUBIAL
administrateur

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).